

# ANNEXES



Dir. LYON

Dir. VIENNE

Vieux Rhône - Grigny

“L'écologie est une science douce, ni “dure” ni “molle”, parce qu'elle est aussi un art, un art de vivre : l'art de bien vivre, en bonne intelligence avec soi-même, les autres et tout le miracle vivant qui nous entoure et dont nous sommes également faits. En ce sens elle a quelque chose à voir avec la médecine, quand elle se préoccupe de l'homme plus que de technique, et de bonheur plus que de chiffres ; bref quand elle soigne, c'est-à-dire prend soin de nous.”

Philippe Barrier, *Philosophe, écrivain.*  
“L'éco-logis, ou la maison-arbre, la maison-livre”



La péniche est amarée au quai, rive gauche du Rhône, face au 9 avenue Leclerc (Lyon 7ème), entre le pont Galliéni et le pont de chemin de fer de Perrache.

> Accès :

- Métro : ligne A (terminus Perrache)
- Tramway : T1 (Arrêt Claude Bernard) - T2 (Arrêt Centre Berthelot)
- Bus : Lignes 32 ou 96 (arrêt pont Galliéni rive gauche)
- Point Vélov'V (Borne St Luc St Joseph)

Accès à L'Espace Carco :  
Bus 52 ou 56



## LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE

Espace Carco - 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 78 82 07 26 - Fax : 04 72 37 82 35 - contacts@peniches.fr - [www.peniches.fr](http://www.peniches.fr)

GRANDLYON  
communauté urbaine

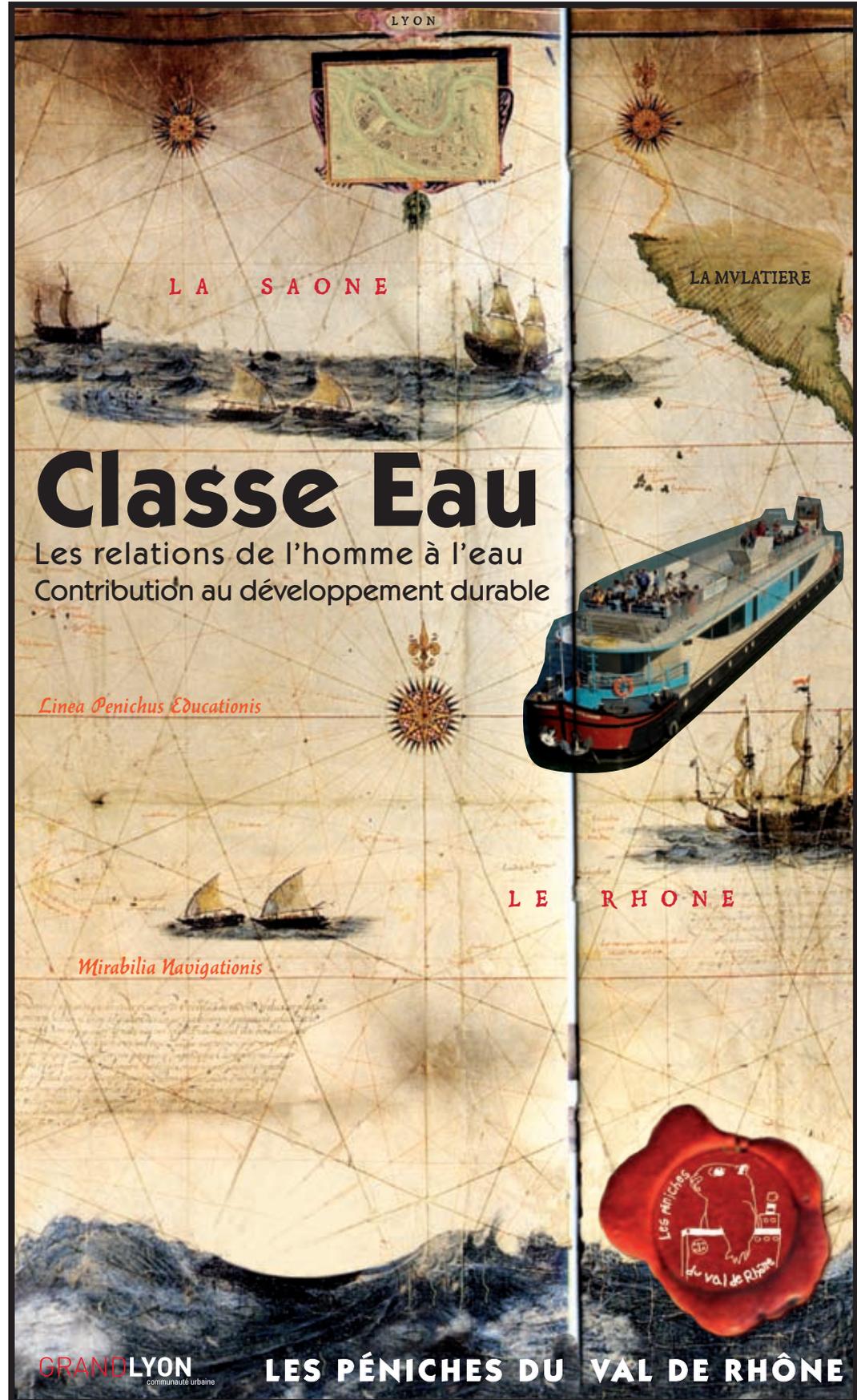


Rhône-Alpes



GRANDLYON  
communauté urbaine

LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE



# Préparer un séjour Classe Eau

La relation de l'Homme à l'eau dans la ville,  
contribution au développement durable

## sommaire

- 4 Les séjours "Classe Eau"
- 6 Le déroulement du projet
- 8 La co-éducation
- 10 A bord de la Vorgine ET-MA Découverte
- 12 Savoir vivre à bord
- 14 Les partenaires
- 16 Le livret "Eau, fleuve et patrimoine"
- 19 Contacts

## Annexes :

- Les thèmes abordés
- Le projet et les demandes de partenariat
- Paroles de partenaires

Elaboration et validation du document par le groupe de travail Sciences et Mathématiques et le groupe Education au Développement Durable de l'Inspection Académique du Rhône, la Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon, la Mission Projet Educatif de la Ville de Lyon et l'Association Les Péniches du Val de Rhône.

DÉCOUVERTES AU FIL DE L'EAU  
De 1 à 5 jours en semaine ou en week-end,  
avec la classe, entre amis ou en famille



**LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE**

Association Loi 1901, créée en juillet 2002

Espace Carco - 20 rue Robert Desnos - 69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 78 82 07 26 - Fax : 04 72 37 82 35  
contacts@peniches.fr - [www.peniches.fr](http://www.peniches.fr)

GRAND LYON  
communauté urbaine



Rhône-Alpes



# éditos

Manille N° 81 b

Vue de face



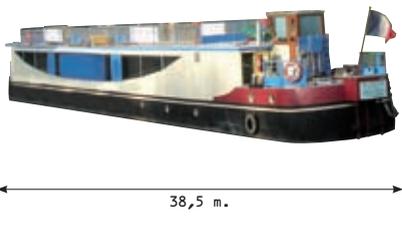
Manille N° 81 b

Vue de côté



Péniche La Vorgine

Vue de côté



**Cela fait déjà quinze ans !** L'époque à laquelle j'avais pris mon bâton de pèlerin pour présenter et défendre ce magnifique projet : équiper une péniche comme un véritable hôtel flottant, afin de pouvoir héberger une soixantaine de personnes pour découvrir, au fil de l'eau, la faune, la flore, la qualité de l'eau, le patrimoine et prendre conscience de l'importance du développement durable. Durant tout le séjour, les voyageurs vont, de plus, découvrir **une expérience de vie citoyenne** dans un milieu particulier.

Avant cette renaissance éducative, pendant quarante ans, le couple de marinières, ETienne et MArylise, propriétaires du bateau, a consacré sa vie au transport des marchandises du centre de l'Europe à Marseille.

Maintenant, avec des partenaires importants comme LE GRAND LYON, l'Agence de l'Eau RMC, la Région Rhône-Alpes, de nombreuses municipalités ...et un réseau associatif fort de son expérience, les navigateurs de quelques jours vont **explorer l'eau sous toutes ses formes**. La pédagogie mise en oeuvre à bord s'inscrit dans la dynamique de l'action "La Main À La Pâte", opération soutenue depuis plus de 10 ans par l'**Académie des Sciences**.

Le Comité Scientifique et Pédagogique permet une **lecture et une analyse croisées** des activités développées au cours des séjours. Il est aussi une **force de proposition** pour de nouvelles orientations en lien avec l'évolution de notre Terre.

L'objectif de notre action, au-delà de l'acquisition de nombreuses connaissances, est de créer suffisamment d'intérêt, de curiosité et de questionnement, pour que chacun des utilisateurs retourne chez lui avec l'envie profonde de contribuer au développement durable par des gestes et des actions, quotidiens et citoyens, qu'il peut et qu'il doit s'habituer à faire.

Yves Janin  
Président fondateur

## L'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable est désormais solidement ancrée dans la base des savoirs fondamentaux que doit dispenser l'école.

La circulaire du 29 mars 2007 rappelle que l'éducation au développement durable doit avoir le souci d'élargir le champ de ses préoccupations à "de nouvelles problématiques et à de nouveaux thèmes **pour prendre pleinement en compte les trois volets** - environnemental, économique, social et culturel - qui fondent le développement durable."

Ainsi le socle commun des connaissances et des compétences inclut la connaissance de l'impact sur l'environnement de nos activités techniques, il fait référence à une attitude de "responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé", il mentionne le développement durable comme un moyen de "comprendre l'unité et la complexité du monde". Il rappelle que le rôle des professeurs est d'apprendre aux élèves à développer leur esprit critique : « Il convient d' "éduquer au choix" et non d' "enseigner des choix". »

Quant à la démarche, il est précisé que "l'EDD doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Elle doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnels."

C'est dans cette perspective qu'ont été élaborées les activités qui suivent proposant différentes entrées disciplinaires qu'il convient d'intégrer dans un parcours cohérent d'Education au Développement Durable.

Louis-Pierre Sardella, IEN  
Pilote du groupe départemental EDD du Rhône



# Les séjours "Classe Eau"

A travers des navigations thématiques, l'association "Les Péniches du Val de Rhône" vise à une sensibilisation citoyenne des cours d'eau, des berges et de la ville. La diversité des approches (scientifique, artistique, culturelle, ludique et environnementale) et leur possible mise en transversalité en fonction des projets, permettent d'élargir les champs de perception.

Les navigations ne sont pas des croisières. L'enjeu essentiel est de susciter le plaisir de comprendre et d'apprendre, d'améliorer son rapport au monde pour un meilleur développement durable, alors que le public se trouve dans une situation différente de celle de son quotidien.

La navigation représente un temps de rupture ; c'est sur cette période propice au questionnement que le projet pédagogique se met en œuvre.

La formation du **citoyen** s'entend par la responsabilisation de chacun dans son rapport avec l'environnement et elle se réalise également dans l'expérience de la **vie en groupe** à bord de la péniche.

Les choix pédagogiques relèvent de la responsabilité de l'enseignant.

Les contenus s'inscrivent dans le projet de classe et les programmes en cours.

L'équipe pédagogique des Péniches du Val de Rhône apporte à l'enseignant :

- Une compétence spécifique reconnue
- Une relation adaptée aux enfants
- Des matériels d'expérimentation et des supports pédagogiques validés
- Des capacités d'initiatives

L'enseignant et l'équipe pédagogique des Péniches du Val de Rhône conviennent avant le séjour de son contenu et de son déroulement.

L'enseignant renseigne un document d'évaluation à la fin du séjour.



1

2

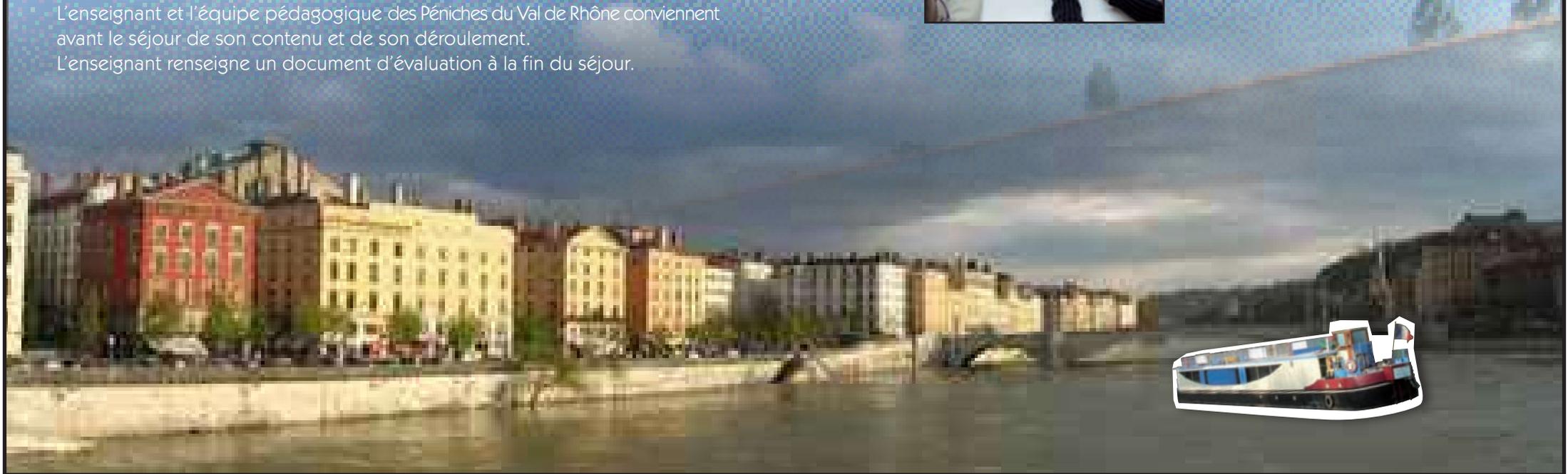


3



4

- 1) Lecture de paysage au bord du Rhône
- 2) Pêche aux invertébrés
- 3) Manipulations : le fonctionnement d'une écluse
- 4) Cabine de pilotage



# Le déroulement du projet

Dans le cadre des classes de découvertes, l'association "Les Péniches du Val de Rhône" propose des séjours "Classe Eau" de un à cinq jours de navigation et de sensibilisation au milieu urbain et fluvial.

Un projet à bâtir ensemble. L'enseignant bâtit son projet pédagogique à partir d'un choix de thématiques proposées. En fonction de la durée du séjour, une ou plusieurs thématiques pourront être abordées.

## Étape 1 - Avant le séjour

- Rencontre entre les enseignants et l'équipe de la péniche
- Présentation du cadre global du séjour
- Définition du programme et des objectifs spécifiques
- Visite de la péniche et remise du livret "Eau, fleuves et patrimoine"
- Préparation du séjour de l'enseignant avec ses élèves

## Étape 2 - Pendant le séjour

1. **Accueillir** : Visite du bateau et installation. Définition des règles de sécurité et de vie à bord.
2. **Observer, Découvrir, Étudier et Connaître** : Activités sur la péniche (en navigation), les haltes fluviales (berges du Rhône et de la Saône) et sites d'accueil.
3. **Agir** : Respect des règles de vie (tri des déchets, économie d'énergie, utilisation rationnelle de l'eau, savoir vivre ensemble, comportement respectueux des milieux et espèces rencontrés...). Réflexion sur les solutions à mettre en place au quotidien, le rôle de l'éco citoyen...
4. **Restituer, Échanger et Évaluer** :
  - Production pendant les activités et tout au long du séjour
  - Évaluation et bilan journalier, évaluation de fin de séjour.

## Étape 3 - Après le séjour

Propositions de prolongements et de réinvestissements.



- 1) Observation de la faune au fil de l'eau
- 2) Expériences : la qualité de l'eau
- 3) Traces écrites
- 4) Moments de vie quotidienne : les repas



Les bords du Rhône à Lyon, Charles-François Nivard, huile sur toile, 1804



# La co-éducation

La mise en œuvre de la co-éducation nécessite le partage de compétences éducatives à partir d'objectifs communs, ainsi que la mutualisation de ces compétences pour une cohérence éducative entre enseignants, accompagnateurs et animateurs. Pour mieux travailler ensemble, il est important de se connaître, communiquer, se respecter, poser des limites d'intervention dans un cadre clair et se faire confiance.

## L'enseignant

- Définit les objectifs
- Choisit les modalités pédagogiques
- Est garant de l'inscription dans le temps
- Structure les contenus pour permettre les apprentissages
- Régule l'activité des élèves

## Équipe éducative

### Les péniches du Val de Rhône

- Propose des situations et des supports diversifiés
- Aide à "opérationnaliser" les apprentissages dans des situations concrètes
- Propose des conditions de fonctionnement et des étapes en fonction de ses apports et de ses savoir-faire spécifiques.

## Accompagnateurs

- Accompagnent pendant les différents moments de la vie quotidienne
- Encadrent des enfants pendant les activités extérieures
- Assurent un encadrement spécifique à la péniche

Chaque classe doit venir avec un accompagnateur.

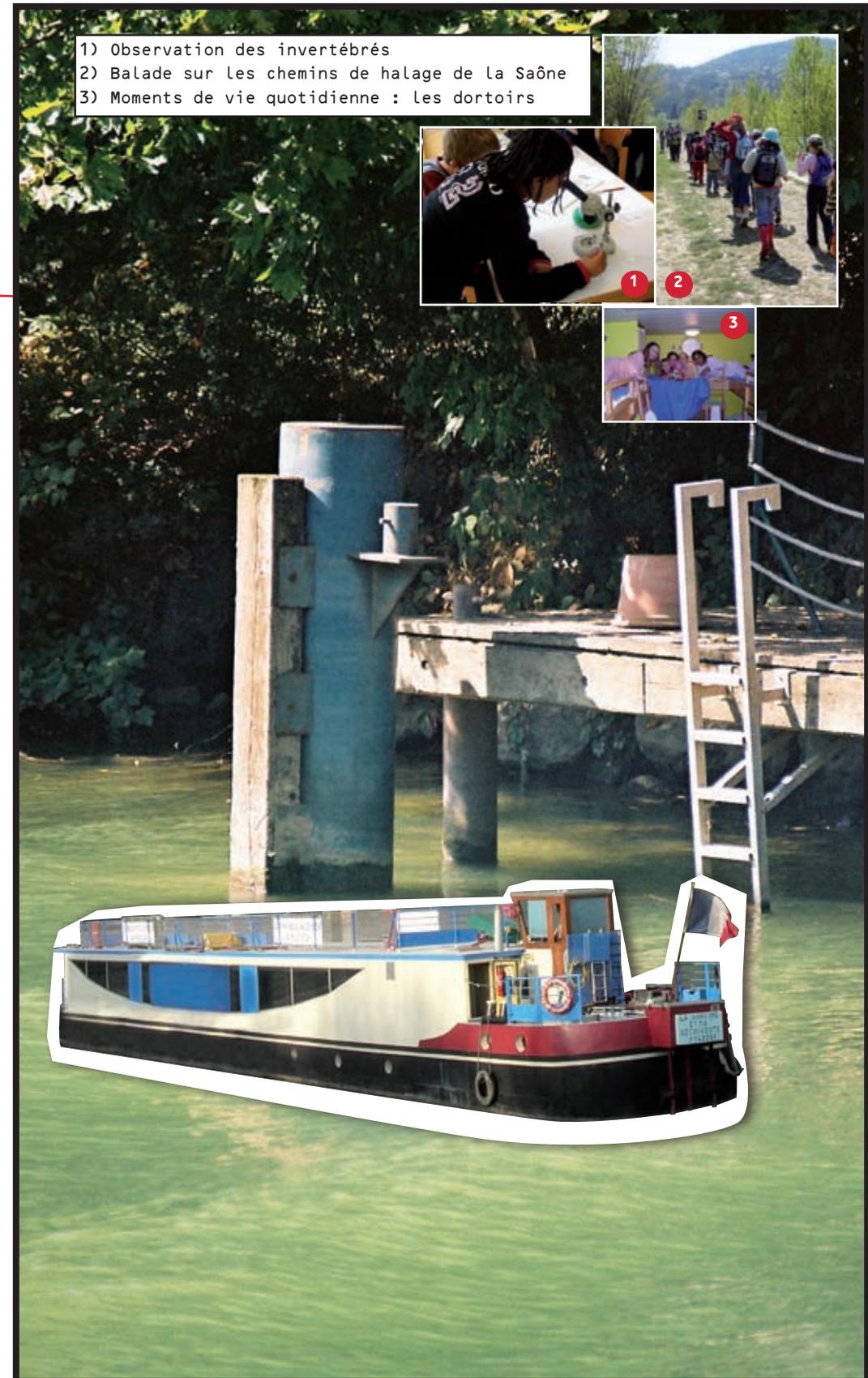
En début de séjour, un temps d'échange est prévu, entre les accompagnateurs et un animateur, à propos de l'organisation spécifique de la péniche et de leur rôle de co-éducateur pendant le séjour.



Serre joints N° 12 c

Vue de côté

- 1) Observation des invertébrés
- 2) Balade sur Les chemins de halage de La Saône
- 3) Moments de vie quotidienne : Les dortoirs



# A bord de La Vorgine ET-MA Découverte

## La péniche

Péniche de type Freycinet, 38,50 mètres de long et 5,05 mètres de large.

### Trois ponts :

- Le pont supérieur : lieu propice à l'observation en navigation et à la détente.
- Le pont principal : 3 salles polyvalentes, la cuisine laboratoire, le logement de l'équipage et la cabine de pilotage.
- Le pont inférieur : les cabines, les douches, les lavabos, les sanitaires et l'infirmerie. Une cabine pour deux personnes est à disposition de chaque enseignant et de son accompagnateur. La capacité d'accueil est de 52 enfants maximum.

## Une péniche propre !

Une Station d'Épuration embarquée depuis 2007 est capable de traiter jusqu'à 1500L d'eau chaque jour. Elle fait de "La Vorgine ET-MA Découverte", un "bateau propre" qui participe activement au développement durable.

## L'équipage à bord

Le personnel à bord comprend : un équipage composé d'un pilote, un matelot, un cuisinier et une équipe éducative de trois animateurs. Pour chaque séjour, le personnel à bord est déclaré à l'Inspection Académique, diplômés à l'appui ; tous les changements pouvant

survenir sont aussi signalés. Tous les animateurs sont titulaires de diplômes spécifiques à l'animation et aux thématiques développées. Les animateurs titulaires de l'AFPS sont habilités à remplir les fonctions d'agent sanitaire. L'agent sanitaire n'est, ni médecin, ni infirmier ; il est uniquement habilité à soigner les petites blessures, à apporter les premiers secours et à échanger avec l'enseignant responsable de la classe qui est seul habilité à prendre une décision.

## Les mesures de sécurité à bord

Toutes les consignes de sécurité et de vie à bord sont présentées au début de chaque séjour.

### Voici les principales mesures à respecter afin de préparer le séjour :

- L'embarquement ne peut se faire avant l'heure de déclaration du séjour, soit 9 heures. Les embarqu岸ements et les débarqu岸ements ne peuvent se faire que lorsque l'équipage a totalement installé la passerelle, qu'il a donné son autorisation et que chaque membre de l'équipage est à son poste. Le passage

sur les passerelles se fait un par un.

- Pendant la navigation les **portes étanches** doivent être fermées. Il est donc impossible d'accéder aux cabines à ce moment là.
- L'accès aux différents ponts (pont inférieur, pont principal et pont supérieur) n'est autorisé qu'à certains moments de la journée et sous la surveillance d'un adulte.
- À bord il est interdit de courir et de sauter, de plus, sur le **pont supérieur** il est interdit de monter sur les barrières et de passer derrière les filets.
- Chacun doit veiller à ce que rien ne soit entreposé sur le sol, et notamment sur

la **bande jaune** du pont principal qui doit rester libre à tous les moments de la journée, afin de ne pas obstruer les issues de secours et la circulation des personnes.

- Le pilote, seul maître à bord **responsable de la sécurité**, assisté du matelot, agent de sécurité, est le seul habilité à modifier, retarder ou annuler le départ, en fonction des conditions.
- La péniche est équipée de **gilets de sauvetage** enfants et adultes. Il ne seront utilisés qu'en cas de danger confirmé par le pilote, et sont donc strictement inutiles sur le pont supérieur.



Panorama du coteau des Chartreux, Laurent et cie, lithographie, 19e siècle

# Savoir vivre à bord...

## de La Vorgine ET-MA Découverte

En tant que citoyen  
Sur la péniche comme  
dans la vie, il faut savoir  
vivre ensemble.

• Je respecte les adultes  
et mes camarades :

- Je ne crie pas,
- Je laisse dormir les autres,
- Je suis poli,
- Je ne suis violent  
ni en gestes ni en paroles

• Je fais attention  
à l'hygiène

- Je range ma cabine  
chaque jour,
- Je tire la chasse  
des toilettes,
- Je laisse les lavabos  
et douches propres.

• Je prends soin  
du matériel et le range  
après chaque utilisation.

• Je peux manger  
à ma faim : je me sers  
raisonnablement  
et je goûte à tout.

En tant que  
jeune marinier

Les cours d'eau restent  
surprenants et dangereux :  
à chaque instant, il faut  
être vigilant.

• Je reste dans les zones  
autorisées.

• Je ne change pas de  
pont sans être accompagné  
d'un adulte.

• Sur la péniche  
et plus particulièrement  
sur le pont supérieur

- Je ne pousse pas  
mes camarades,
- Je ne cours pas,
- Je ne saute pas,
- Je ne me penche pas  
au-dessus des barrières.

La solidarité et l'entraide  
sont les grandes règles  
de la batellerie : en cas  
de problème, il y a  
toujours un marinier qui  
vient en aide à l'autre.

En tant  
qu'éco citoyen

"La terre n'est pas  
un don de nos parents,  
ce sont nos enfants  
qui nous la prêtent"

*Proverbe indien*

• Je trie mes déchets  
(papier, plastique, déchets  
organiques...).

• L'eau est précieuse :  
je ne la gaspille pas.

• J'économise l'énergie  
(j'éteins la lumière lorsque  
je quitte ma cabine).

• Je ne jette rien par terre  
ou dans l'eau.



Bateau de pêche sur Le Rhône avec double filet carré



## les partenaires

Certains partenaires participent à la co-animation des séjours.

- Acoucité : [www.acoucite.asso.fr](http://www.acoucite.asso.fr)
- ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- Association des Professeurs de Biologie et Géologie : [www.apbg.org](http://www.apbg.org)
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)
- Arthropologia : [www.arthropologia.org](http://www.arthropologia.org)
- Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrie du Rhône : [www.ccasti-lyon.org](http://www.ccasti-lyon.org)
- Centre d'Initiation à la Nature du Grand Moulin : [www.mre69.org](http://www.mre69.org)
- Compagnie Nationale du Rhône : [www.cnr.tm.fr](http://www.cnr.tm.fr)
- Communauté urbaine de Lyon : [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com) puis agir/éducation au développement durable puis "Dispositifs pédagogiques"
- Conseil régional Rhône-Alpes : [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)
- Direction régionale de l'environnement Rhône Alpes : [www.rhone-alpes.environnement.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.environnement.gouv.fr)
- Établissement Public Territorial de Bassin Saône & Doubs : [www.eptb-saone-doubs.fr](http://www.eptb-saone-doubs.fr)
- Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques : [www.federation-peche-rhone.fr](http://www.federation-peche-rhone.fr)
- Fondation Entreprise et Réussite Scolaire : [www.fers.asso.fr](http://www.fers.asso.fr)
- FRAPNA Rhône : [www.frapna.org](http://www.frapna.org)
- Grand Parc Miribel Jonage : [www.grand-parc.fr](http://www.grand-parc.fr)
- Maison du Fleuve Rhône : [www.maisondufleuverhone.org](http://www.maisondufleuverhone.org)
- Musées gallo-romains du Rhône : [www.musees-gallo-romains.com](http://www.musees-gallo-romains.com)
- Naturama : [www.naturama.fr](http://www.naturama.fr)
- Par ci par l'Art : [www.parciparlart.com](http://www.parciparlart.com)
- Patrimoine Rhônalpin : [www.patrimoine-rhonalpin.org](http://www.patrimoine-rhonalpin.org)
- PérégrinaLyon
- Promofluvia : [www.promofluvia.com](http://www.promofluvia.com)
- SeA Science et Art : <http://sea.scienceetart.free.fr>
- Société de Distributions d'Eaux Intercommunales Rhône-Saône : [www.sdei.tm.fr](http://www.sdei.tm.fr)
- Syndicat mixte des îles et îlons du Rhône
- Véolia Eau : [www.veoliaeau.fr](http://www.veoliaeau.fr)
- Voies Navigables de France : [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)
- Ville de Lyon : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

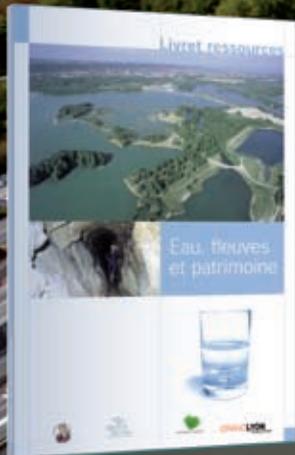


Construction du barrage de Pierre Bénite (1966)  
vue sas Ecluse

# Le livret "Eau, fleuves et patrimoine"

Les objectifs de ce livret ressources sont :

- Partager des connaissances techniques et pédagogiques sur le thème de l'eau et les fleuves,
- Mettre en application et illustrer les connaissances dans le cadre du plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon.



Cet outil a été réalisé par Les Péniches du Val de Rhône, le Grand Lyon, et les structures partenaires.

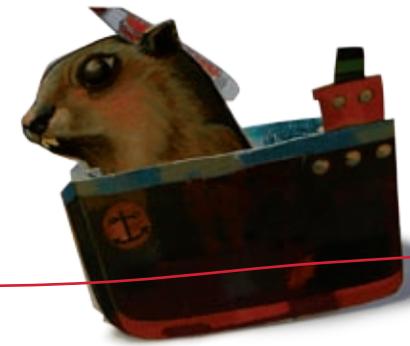
Il est disponible sur : [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)  
Rubrique Développement durable,  
puis "Agir",  
puis "Education au développement durable",  
puis "Dispositifs pédagogiques".

Sommaire :

- A. Histoire
- B. Connaissances
- C. Loi sur l'eau, patrimoine commun de la nation
- D. Actions du Grand Lyon et partenaires
- E. Ressources



Quai de La Pêcheirie - Lyon



## Contacts utiles :

### Les péniches du Val de Rhône

**Sandra Bragues**, Responsable pédagogique

- Tél. : 04 78 79 59 93 • Mèl : s.bragues@peniches.fr
- Sur internet : **www.peniches.fr** vous trouverez les documents pédagogiques et des témoignages.

Agréments Education Nationale/ Jeunesse & Sport

### Ville de Lyon

Les appels à projets classes transplantées de la Mission Projet Educatif Local sont consultables et téléchargeables à partir du site Educalyon Directeur.

### Grand Lyon - Mission éducation au développement durable

**Olivier Martel**

- Tél. : 04 26 99 38 71 • Mèl : omartel@grandlyon.org
- Sur internet : [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com), rubrique développement durable puis agir/éducation au développement durable

### Grand Lyon - Direction de l'eau

**Jean Chapgier**

- Tél. : 04 78 95 89 30 • Mèl : jchapgier@grandlyon.org

### Inspection de l'Education Nationale de votre circonscription

Pour la validation du projet de classe dans les délais réglementaires.

Pièce N° 854 d

Vue de face



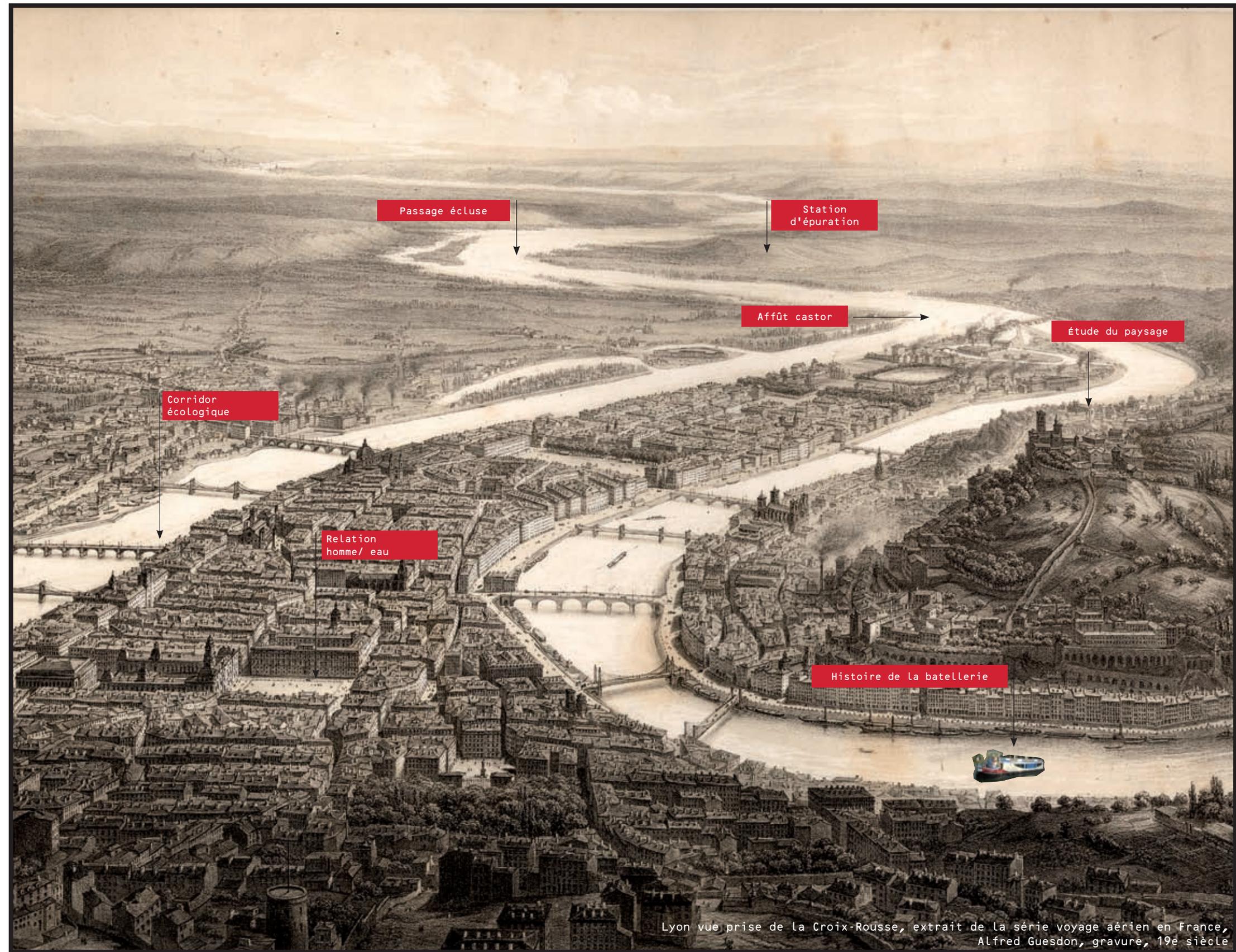
Vue de dessus





- 1) Amarrage du bateau par le matelot
- 2) Passage de l'écluse
- 3) Découvertes des patrimoines de la ville
- 4) Le pilote garant de la sécurité à bord

Credits Photos ;  
 Couverture : © PVR, © Bruno Théry, © DR • Sommaire : © DR • Edito : © PVR, © DR • P. 4-5 : ©PVR, © DR •  
 P. 6-7 : © Musée Gadagne, © PVR, © DR • P. 8-9 : © PVR, © DR • P. 12-13 : © Musée Gadagne, © DR • P. 14-15  
 : © CNR, © DR • P. 16-17 : © Grand Lyon : Jacques Léone • P. 18-19 : © PVR, © DR • Dos du livret : © Gaïa Du  
 Rivau, © PVR, © DR • Annexes : © PVR, © Musée Gadagne, © Grand Lyon : Jacques Léone, © DR •



Lyon vue prise de La Croix-Rousse, extrait de la série voyage aérien en France, Alfred Guesdon, gravure, 19e siècle